

5 mai 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 5 mai 2025 à 20h, à laquelle sont présents : M. Steve Roy, M. Michel Blondin, Mme Cathy Bishop, M. Éric Pariseau, Mme Sylvie Turcotte, Mme Sonia Roberge; formant quorum sous la présidence du maire Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et ouvre la séance.

M. Serge Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Sonia Roberge d'adopter l'ordre du jour avec le retrait du point numéro 18. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 7 avril 2025
4. Présentation des états financiers 2024
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
7. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
8. Période de questions sur les comptes
9. Rapport des élus
10. Dépôt bilan annuel sur la qualité de l'eau potable
11. Adoption du règlement 458 relatif aux pouvoirs et obligations du directeur général et greffier-trésorier
12. Résolution analyse eau
13. Résolution inspecteur municipal
14. Résolution octroie de contrat, mobilier urbain, Soutien à la politique famille
15. Résolution installation nouveau radar
16. Résolution dérogation mineure DM25-03, 15-17 route 161
17. Résolution Copernic
18. Résolution contrat ingénieur, PRACIM
19. Résolution modifications dates et heures du conseil
20. Résolution adoption remboursement dommages matériels
21. Varia
22. Correspondances diverses
23. Période de questions
24. Clôture et levée de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 est proposée par M. Éric Pariseau. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIER 2024

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l’unanimité des conseillers présents de faire l’adoption des états financiers 2024 tel que présenté par M. Serge Leblanc.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Le montant du compte en banque s’élève au 30 avril 2025 à 115 491.78\$.

L’adoption des comptes est proposée par M. Steve Roy. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb/Subv	Montant
1	Poste Canada, 72,04\$	journal		36,02 \$
		bottin		36,02 \$
2	Régie incendie des 3 monts	2e versement quote-part		20 034,75 \$
3	Gilles Leblanc	entretien pelouse		350,00 \$
4	Buropro Citation	pinces		7,46 \$
5	Brico Béton	fossé St-Philippe, débordement printemps		195,17 \$
6	Buropro Citation, 731,15\$	livres	Biblio ados	620,26 \$
		câble VGA		41,38 \$
		étiquette livres		23,53 \$
		Adapteur Ethernet		45,98 \$
7	Pluritec	études préparatoires aqueduc		9 533,73 \$
8	Techno Pieux des Bois-Francs	pour installation des bornes électriques	Prog. 4500 bornes	1 057,77 \$
9	Sidevic	vis	Prog. 4500 bornes	24,36 \$
10	Entreprise S. Picard inc	installation bornes	Prog. 4500 bornes	5 747,38 \$
11	Sonic	diesel		856,33 \$
12	Techni-Consultant	bilan qualité eau	TECQ	574,88 \$
13	MRC Arthabaska, 2080,01\$	traitement 2025-03		369,34 \$
		collecte 2025-03		1 641,42 \$
		Écocentre 2025-03		14,44 \$
		Écocentre RDD 2025-03		54,81 \$
14	Exp.	réfection diverses rues, étude	TECQ	18 398,88 \$
15	N Faucher électricien	entretien génératrice		402,41 \$
16	Planage d'asphalte Expert	balai de rue		3 449,25 \$
17	Sogetel	internet	remb citoyen	692,27 \$
18	Eurofins, 501,29\$	analyse eau		442,65 \$
		analyse eau		58,64 \$
		Total:		64 709,13 \$

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L’adoption des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est proposée par M. Michel Blondin. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb / Subv	Montant
1	Coop Notre-Dame-de-Ham, 21,35\$	lait, café		11,48 \$
		collation		9,87 \$
2	Canac	cordon nylon		13,09 \$
3	MRC Arthabaska, 22 120,07\$	3e versement quote-part		15 639,00 \$
		traitement matières résiduelles, 2025-02		1 084,16 \$
		Transport collecte, f2025-02		2 683,33 \$
		Écocentre, 2025-02		21,44 \$
		Facture RDD, 2025-02		20,85 \$
		Écocentre 2025-01		39,21 \$
		Traitement des matièere 2025-01		717,46 \$
		Transport 2025-01		3 182,10 \$
		Correction transport 2025-01		-1 540,68 \$
		Écocentre mensuel		273,20 \$
4	Immovex	évaluation valeur bâtiments municipaux		3 104,33 \$
5	Louise Coté	Remboursement		223,00 \$
6	Gaudreau	frais supplémentaire déplacement		419,18 \$
7	Espace Muni	abonnement 2025		52,32 \$
8	Sogetel, 59,90\$	téléphone centre communautaire		29,95 \$
		téléphone garage		29,95 \$
9	Hydro-Québec, 2659,97\$	entreprôt		770,89 \$
		Centre communautaire		1 737,12 \$
		éclairage de rue		151,96 \$
10	Alain René	surveillance internet	remb. Citoyens	648,17 \$
11	Familiprix	panier cadeau		9,18 \$
12	Mélina Dupras Rossier	remboursement boîte aux lettres		35,00 \$
13	Patricia Joseph	heure du conte	Nouveaux Horizons	170,00 \$
14	Mario ST-Cyr	allocation véhicule et cellulaire		1 046,61 \$
15	Gislaine Émard	rembousement boîte aux lettres		114,96 \$
16	Télébec	téléphone usine		114,93 \$
17	Création MJ14	cadeaux soirée bénévole		574,88 \$
18	Cartouche à rabais	encres		415,01 \$
19	Christine Bélanger	honoraire carte des attraits	FRR volet 2	1 000,00 \$
20	Karine Villeneuve	ménage		236,25 \$
21	Canva	outil de création		149,99 \$
22	Lecompte	soirée bénévole		4,31 \$
23	Costco	soirée bénévole		195,30 \$
24	Super C	soirée bénévole		127,27 \$
25	Bonichoix	soirée bénévole		259,53 \$
	Employés			12 570,95 \$
			Total:	46 345,55 \$

DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE

Mme Geneviève Boutin dépose les rapports et la preuve de paiement des déductions à la source datée du 30 avril 2025 et payée le 5 mai 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune question

RAPPORT DES ÉLUS

Mme Sonia Roberge souligne que la rotation des livres du Réseau Biblio CQLM a été effectuée.

Mme Sonia Roberge souligne la réussite de la soirée des bénévoles. Les personnes absentes recevront leur cadeau prochainement.

Mme Éric Pariseau souligne qu'une journée de formation avec les pompiers aura lieu en juin.

DÉPÔT BILAN ANNUEL SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

M. Éric Pariseau présente le rapport annuel sur la qualité de l'eau potable. Le bilan annuel sera disponible sur le site internet de la municipalité et en version papier au bureau municipal.

2025-05-05-01 ADOPTION DU RÈGLEMENT 458 RELATIF AUX POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2025;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2025 et que des copies ont été mises à la disposition du public;

ATTENDU QUE la directrice générale greffière-trésorière mentionne l'objet de celui-ci et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

ATTENDU QUE dès le début de la présente séance des copies du règlement sont mises à la disposition du public;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sonia Roberge ET RÉSOLU à la majorité absolue, que le règlement suivant soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;
2. Il est ajouté aux pouvoirs et aux obligations du directeur général de la municipalité ceux prévus aux deuxième et troisième alinéas de l'article 113 de la

Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), ainsi que ceux prévus aux paragraphes 2° et 5° à 8° de l’article 114.1 de cette loi au lieu de ceux prévus aux paragraphes 2°, 5° et 6° de l’article 212 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. 27.1);

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

2025-05-05-02 RÉSOLUTION ANALYSE EAU

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l’unanimité des conseillers présents d’octroyer le mandat à Eurofins Environex pour l’analyse des radionucléides pour un coût de 1721.80\$ et de faire des analyses subséquentes au besoin.

2025-05-05-03 RÉSOLUTION INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT l’entente de service d’inspection avec la Municipalité régionale de comté d’Arthabaska relativement à l’application des règlements d’urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ;

CONSIDÉRANT les modalités applicables à ce service d’inspection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sylvie Turcotte et il est résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham désigne les personnes suivantes, à titre de personnes désignées au sens de l’article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaires responsables pour l’application et l’émission des permis prévus par la réglementation d’urbanisme, incluant les permis de puits et d’installation septique :

Madame Amélia Lacroix	Madame Pénélope Houle
	Monsieur Philippe Habel
Monsieur Vincent Roy	Monsieur Samuel Jodoin
Madame Meghan Simard	Madame Valérie Gagné

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham s’engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l’erreur ou l’omission, pour la fourniture de ce service par les personnes ci-haut désignées.

2025-05-05-04 RÉSOLUTION OCTROIE DE CONTRAT, MOBILIER URBAIN, SOUTIEN À LA POLITIQUE FAMILLE

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l’unanimité des conseillers présents d’octroyer le mandat à Mme Crystelle Fournier pour la réalisation des

meubles extérieur dans le cadre du projet Soutien à la politique familiale pour un montant maximal de 7000\$.

2025-05-05-05 RÉOLUTION INSTALLATION NOUVEAU RADAR

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'installation d'un radar pédagogique sur la rue Principale à même nos fonds de roulement.

2025-05-05-06 RÉOLUTION DÉROGATION MINEURE DM25-03, 15-17 ROUTE 161

Cette demande concerne les lots 6 585 497 et 6 585 498 cadastre du Québec et est située dans la zone H1 du plan de zonage du règlement de zonage #327.

La nature de la demande consiste à permettre, par voie de résolution, l'augmentation de la superficie pour un garage résidentiel détaché de 93 m² à 112 m².

Le présent projet est étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, car il déroge aux règlements de zonage.

- a) CONSIDÉRANT QUE le projet vise à construire un garage résidentiel détaché de 112m², mais que la norme limite la superficie à 93 m².
- b) CONSIDÉRANT QUE le demandeur n'a pas fourni de justification qui explique pourquoi il a besoin de déroger de la norme;
- c) CONSIDÉRANT QUE le ministère des affaires municipal indique qu'une dérogation mineure n'est surtout pas un moyen de répondre à la demande du requérant « à sa convenance »;
- d) CONSIDÉRANT QU'il n'est pas souhaitable de créer un précédent dans ce genre de situation;
- e) CONSIDÉRANT QUE le refus ne cause pas un préjudice sérieux au demandeur;
- f) CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande de refuser la demande.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure DM25-03 pour augmenter la superficie d'un garage détaché résidentiel de 93 m² à 112 m².

2025-05-05-07 RÉOLUTION COPERNIC

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Michel Blondin comme personne responsable des dossiers COPERNIC et de renouveler notre adhésion 2025.

RÉOLUTION CONTRAT INGÉNIEUR, PRACIM

Point reporté

2025-05-05-08 RÉOLUTION MODIFICATIONS DATES ET HEURES DU CONSEIL

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'apporter les modifications suivantes au calendrier des séances du conseil :

- Modifier l'heure des conseils municipaux pour 19h30 au lieu de 20h pour les mois de juin à décembre 2025;
- De modifier la date de séance du mois d'août pour le 4 août 2025.

**2025-05-05- 09 RÉOLUTION ADOPTION REMBOURSEMENT
DOMMAGES MATÉRIELS**

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l’unanimité des conseillers présents d’adopter une politique de remboursement des dommages matériels afin de faciliter la procédure de réclamation. La procédure sera disponible en ligne et au bureau municipal.

VARIA

Aucun

CORRESPONDANCES DIVERSES

Aucun

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Chantal Côté questionne la municipalité des l’avancé du projet du 15 rue Principale.

Clôture et levée de l’assemblée.

Il est proposé par M. Éric Pariseau de lever la séance au 5 mai 2025 à 20h45. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Serge Tremblay, Maire

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu’il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d’assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay

Maire

Geneviève Boutin

Directrice générale
greffière-trésorière